FEDERATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

FASCISME

KEMPSTON
BEDS.
ANGLETERRE

DONNEES ET CHIFFRES SUR LES DICTATURES

PARAIT EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, NEERLANDAIS, SUEDOIS, ESPAGNOL ET ESPERANTO

PRIERE DE REPRODUIRE EN MENTIONNANT LA SOURCE (I.T.F.)

No.21
8ème année

le 2 novembre 1940.

Les buts de guerre de Hitler

Exploitation de l'Europe à outrance et nouvelle guerre pour l'hégémonie mondiale.----------

(I.T.F.) Nous possédons la première déclaration officielle sur les buts de guerre des Nazis.

Le ministre allemand de l'Economie nationale a été chargé de préparer un "Plan pour l'organisation de l'économie allemande et européenne", à mettre en pratique après une éventuelle victoire de l'Allemagne, et Berlin se sent dès à présent assez sûr de soi pour faire connaître au monde les traits essentiels de ce nouvel ordre européen nazi.

"L'économie de paix dont je viens d'élaborer les grandes lignes" ainsi déclara le ministre de Hitler "doit garantir au Grand Reich allemand un maximum de sécurité économique et au peuple allemand un maximum de consommation à l'effet d'augmenter le bien-être populaire. C'est ce but qu'il faut avoir à l'esprit dans l'organisation de l'économie européenne."

Toute l'Europe contrainte à travailler à l'intention du Reich régi par les Nazis et au profit de la machine de guerre hitlérienne.

Dans une Europe languissant sous le climat de mort de la croix gammée, il n'y aurait pas de différence entre les Etats assujettis et ceux dits "indépendants": tous devraient occuper leur place dans le cadre du système d'exploitation des Nazis. Le plan nazi pour "l'organisation de l'ensemble de l'économie européenne" veut que "par la conclusion de traités de commerce à long terme, les économies européennes s'inspirent, dans leurs plans de production, des nécessités du marché allemand". Berlin déciderait ensuite quelles industries pourraient continuer à exister en dehors de l'Allemagne, dans quels pays les ouvriers industriels pourraient en partie continuer à travailler "dans le cadre d'une répartition rationnelle de la production économique de l'Europe" et quelle partie des ouvriers seraient envoyés au travail forcé en Allemagne. L'unique considération dont s'inspirerait ce plan de la production européenne, serait l'intérêt du Reich des Nazis.

300 millions d'ouvriers et de paysans devraient alors peiner pour leurs tyrans. Toutefois, se courber sous le joug des Nazis n'apporterait pas la paix à l'Europe, exploitée jusqu'à la moelle... Les peuples qui ont rendu les armes devant la dictature nazie--ou bien parce qu'ils ont dû céder devant la force supérieure ou bien parce qu'ils préféraient le fardeau de la croix gammée aux horreurs de la guerre--devront, dans la prochaine guerre des Nazis, être forcés à peiner et à souffrir comme peuples vassaux, dans la guerre que le continent européen, dominé par les Nazis, livrera pour l'hégémonie mondiale. Car ainsi que se l'est laissé échapper le ministre hitlérien, dans la griserie successive à la capitulation de la France, une Europe militairement et économiquement dominée par la force militaire des exploiteurs totalitaires et impérialistes, devra mettre la dictature nazie à même de déclencher une guerre pour la domination de l'Amérique du Sud et de l'Asie.

Ayant un "potentiel d'exportation tel que n'en a jamais eu aucun pays" la dictature nazie voudrait, dès qu'elle aurait pu organiser l'exploitation à outrance de l'Europe, commencer la lutte pour l'hégémonie en Afrique et le contrôle des marchés en Amérique du Sud et e en Asie. Cette lutte devra être menée par tous les moyens. La force militaire, organisée et rendue possible par la sueur et le sang d'un continent asservi, devra permettre aux puissances de l'axe le bond pas des-

sus les mers, le déchaînement d'une guerre entre continents, la première qu'ait jamais vue le monde.

Le rôle assigné à la Russie par le programme nazi est celui d'un fournisseur semi-colonial de matières premières: "La Russie est de par sa nature un complément pour les Etats hautement industrialisés. Nous sommes d'avis que, davantage encore que par le passé, la Russie se développera en une source de matières premières et un débouché pour les produits manufacturés allemands. Si la Russie ne se contente pas de ce rôle, il n'y aura plus de place pour elle dans le nouvel ordre européen des Nazis. L'alliance militaire ouverte entre Berlin et Tokio souligne clairement les prétentions de la dictature nazie sur la sphère d'influence de l'Union soviétique.

Le mouvement ouvrier libre combat contre toutes formes d'exploitation . Il est né dans la lutte des travailleurs contre l'exploitation dont ils étaient l'objet de la part de ceux qui commandent les leviers de la machine économique. Il a grandi dans la bataille pour l'abolition de l'exploitation des travailleurs de tous pays, de toutes races et de couleurs. Beaucoup a été réalisé en trois générations de lutte contre les exploiteurs capitalistes et impérialistes. Davantage encore reste à accomplir. A présent toutefois, les bellicistes de l'exploitation totalitaire veulent dans tous les continents fouler aux pieds le mouvement ouvrier libre, priver les travailleurs de leurs droits, les repousser au niveau d'y il a un siècle et ériger, sur le dos de millions d'êtres asservis, un régime totalitaire d'hégémonie mondiale.

Dans cette guerre déchaînée par les puissances de l'exploitation impérialiste totalitaire se décidera le sort des travailleurs de tous les continents.

(Discours fait par Funk le 25 Septembre devant des représentants de la presse allemande et étrangère, suivant le communiqué de l'Agence de presse allemande. Discours du président de l'Association des employeurs allemands devant l'Académie Allemande. Voir aussi "Fascisme" du 24 août 1940.)

<u>Dans la France organisée par Hitler: Dissolution de la C.G.T.</u>---------- (I.T.F.) Le journal officiel de la République française a publié le 18 août 1940, une "loi sur l'organisation provisoire de la production industrielle ".

L'on est quelque peu surpris de trouver au-dessous d'un tel titre l'article suivant:

> "A compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, seront dissous par décret les groupements généraux rassemblant, à l'échelle nationale, les organisations professionnelles, patronales et ouvrières ".

Les syndicats ouvriers (organisations locales) restent, les unions départementales de syndicats aussi. Du moins, le texte de la loi n'y touche pas. La C.G.T . a été dissoute tout de suite. Les fédérations nationales peuvent être dissoutes à n'importe quel moment. Pourquoi? Dans le rapport au "chef de l'Etat Français", le "ministre secrétaire d'Etat à la Production industrielle et au Travail"M.René Belin, explique que les groupements généraux qui rassemblent les organisations professionnelles patronales et ouvrières à l'échelle nationale, ..de ce fait tendent pour la plupart à perdre leur caractère professionnel pour prendre un caractère politique.

Les organisations patronales étant dissoutes aussi bien que les organisations ouvrières, on a l'impression que les unes et les autres ont été mises sur un pied d'égalité. Erreur!

La loi institue pour chaque branche d'activité industrielle ou commercialedont la situation l'exige, un Comité d'organisation à qui incombe de diriger la production y compris l'emploi de la main-d'oeuvre sous la surveillance et l'autorité du ministre à la Production industrielle. "Les membres de ce comité peuvent être présentés à l'agrément du ministre par les organisations ou membres de la branche d'industrie considérée" En sus des membres, le ministre nomme un commissaire du gouvernement désigné pour représenter le ministre ou se substituer au comité en cas de carence de celui-ci. Les travailleurs ne seront pas représentés dans le comité d'organisation car "la formule...repose sur le double souci de placer les branches d'activité intéressées, sous la direction d'une autorité énergique et efficace, et d'associer étroitement

dans cette direction les représentants de la puissance publique et ceux des employeurs."

Il est assez clair que les patrons français peuvent se consoler de la perte de leurs organisations nationales. Ils obtiennent en échange un instrument économique d'une puissance supérieure à tout ce qu'ils ont eu dans le passé et le "caractère aussi étatiste"(Belin) de l'instrument ne les gênera guère.

La défaite de la"ploutocratie française"-- jargon nazi-- apporte comme premier résultat dans l'ordre social un coup violent contre le mouvement syndical et contre les droits du Travail.

Hitler organise le pillage de l'Europe

Exploitation encore plus poussée des ouvriers polonais.---------- (I.T.F.) Une partie de la production de guerre allemande a été transférée dans le Gouvernement général polonais. Car les Nazis partent de la supposition que les aviateurs anglais éviteront de bombarder des villes polonaises et épargneront également par conséquent les établissements dans lesquels les ouvriers polonais doivent peiner pour leurs dominateurs. Seulement, il n'y a plus dans le gouvernement général assez d'ouvriers pour faire face à la production de guerre accrue. Près de 10% en effet de la population adulte a été déportée en Allemagne et il n'est plus guère possible de recruter dans les villages des ouvriers industriels attendu qu'il est nécessaire d'étendre la production agricole afin d'assurer un ravitaillement, fût-il misérable, du restant du territoire polonais privé de ses régions agricoles et de compléter les stocks allemands. Les autorités allemandes cherchent par conséquent à présent à embaucher un plus grand nombre d'ouvrières. Les ouvriers polonais semi-qualifiés ne touchent, tout comme les prisonniers de guerre, que 60% du montant, déjà bas, payé aux Allemands faisant le même travail, la grande majorité de la main-d'oeuvre polonaise doit se tirer d'affaire avec la moitié de ce montant. Les ouvrières polonaises, quelque soit le travail auquel elles sont affectées, ne touchent que tout juste 53% du salaire payé aux ouvrières allemandes. La pénurie de main-d'oeuvre polonaise a récemment obligé les autorités allemandes à faire une légère concession aux ouvrières polonaises semi-qualifiées qui touchent à présent "seulement" 35% de moins que les ouvrières non qualifiées de nationalité allemande. Cette légère augmentation accordée aux ouvrières polonaises dans l'intérêt de la production de guerre allemande est retrouvée sur les salaires d'ouvriers polonais qualifiés occupés dans les services publics et dont l'administration allemande a réduit les salaires de 10%. Les ouvriers polonais seulement pouvant remettre les preuves d'avoir passé par une période d'apprentissage considérée régulière par les Nazis, continuent à toucher le salaire d'un ouvrier auxiliaire allemand. Les chefs-ouvriers et chefs d'équipe polonais qui n'ont pas passé par la durée voulue d'apprentissage, reçoivent, malgré leur travail spécialisé --sinon les Nazis ne les occuperaient pas dans une fonction de direction--encore 10% de moins qu'un ouvrier auxiliaire allemand et seulement 63% du salaire touché par un Allemand dont le travail est identique au leur.

Ce qu'écrit un des sept cent mille esclaves

Un des 700.000 Polonais déportés au travail forcé en Allemagne écrit (la lettre est datée du 19 juillet dernier): "Je travaille à la construction d'une usine..Après toutes les retenues il me reste 44 marks de salaire par mois dont je dois payer ma nourriture qui revient à 1 mark par jour; ce qui reste sert à acheter du tabac. En ce qui concerne la vie dans les baraquements, ceci: à quatre heures et demie du matin on reçoit 300 grammes de pain (la ration de la journée), 50 g. de saucisson et 30 g de margarine et avec cela on part au travail qui commence à six heures. Il faut que je marche près d'une heure et demie pour aller au lieu du travail; à 7 heures du soir on est rentré et alors il y a le dîner: une soupe quelconque, très souvent des pommes de terre non pelées et des choux. On se couche dans la saleté et parmi les poux; il y a trois couvertures par homme. On est fatigué, on voudrait dormir holà! Presque chaque nuit, à peine s'est on assoupi, qu'on est réveillé

en sursaut (à cause d'avions) et on se croit encore à Varsovie et devant une fois de plus passer par tout cela..."

La déportation d'ouvriers hollandais. (I.T.F.) Les autorités allemandes continuent à déporter dans leur pays des ouvriers hollandais. Jusqu'au début d'octobre, le nombre des déportés avait atteint un chiffre de 50.000. Pendant les trois premières semaines d'octobre, ce chiffre a augmenté de quelque 35 à 40.000 Dans les chantiers de construction allemands, on n'est pas très satisfait des ouvriers hollandais qui ne s'adaptent pas--prétend-on-- au rythme du travail. C'est pourquoi des entreprises hollandaises devront à présent avec leur propre outillage et leur propre personnel de surveillance, se charger de travaux en Allemagne et houspiller, eux, les ouvriers.

En Alsace En Alsace les Allemands ont fixé le cours du franc tout aussi bas que dans les autres territoires français occupés. Il fallait payer 20 francs pour obtenir un mark bien que le pouvoir d'achat du franc eût justifié un cours bien plus élevé. Ce procédé a fortement dévalorisé les économies des petits épargnants. Ceux-ci avaient réclamé le change à 1,10, cours correspondant à peu près à la réalité mais la dépréciation du franc permettait à l'industrie de se débarrasser d'une partie de ses dettes et l'intérêt de l'industrie l'emporta. Les prix des articles de première nécessité ont été adaptés au niveau plus élevé du Reich mais les salaires et pensions ne furent pas majorés en conséquence. Les Nazis assurent cependant aux ouvriers que, s'ils sont prêts à faire des heures de travail d'un cinquième plus longues, ils pourront gagner tout autant que leurs collègues du Reich.

30.000 ouvriers alsaciens ont été déportés dans le Reich afin de les habituer aux conditions allemandes. Il s'agit principalement d'ouvriers métallurgistes, d'ouvriers du bâtiment, d'ouvriers du textile, de domestiques et de sténos-dactylos. Ils apprendront à connaître le rythme du travail allemand et...la Gestapo.

La France contre l'occupation de femmes mariées. (I.T.F.) Le gouvernement Pétain a interdit l'engagement de femmes mariées dans les services publics et les entreprises et administrations subventionnées. On ne fait une exception que pour les femmes mariées qui doivent subvenir aux besoins de la famille et pour les femmes ayant des qualifications spéciales, telles que les professeurs. Toutes les femmes mariées occupées dans un service ou dans une administration publique, dont le mari gagne et qui n'ont pas plus de trois enfants à leur charge sont congédiées sans indemnisation. Les femmes ayant atteint l'âge de 50 ans sont mises à la retraite d'office. Jusqu'à la fin de l'année une limite sera fixée quant au nombre de femmes mariées employées dans les administration publiques. On pense que l'industrie privée suivra l'exemple donné par l'Etat.

Union douanière aux frais des ouvriers tchèques. (I.T.F.) Les frontières douanières entre le Reich allemand et la Bohème et la Moravie ont été abolies. L'industrie tchèque doit à présent se défendre tant bien que mal contre la concurrence de l'industrie allemande hautement rationalisée. La presse allemande encourage les industriels à résoudre leurs difficultés en payant mal leurs ouvriers. "Les salaires et aussi le pouvoir d'achat sont encore un peu plus bas dans le protectorat que dans le Reich, ce qui signifie pour l'économie du protectorat une avance en ce qui concerne le prix de revient"--ainsi lisons-nous dans le "Kölnische Zeitung" (No.du 11 octobre 1940). Naturellement cette avance n'est pas seulement à l'avantage de l'industrie tchèque mais aussi et surtout de la machine de guerre allemande. Vu en effet que la Tchécoslovaquie est considérée comme relativement à l'abri d'attaques aériennes, une partie importante du matériel de guerre allemand est fabriqué dans les usines tchèques. Si les longs transports rendent cette production plus coûteuse, les bas salaires des ouvriers tchèques compenseront cette différence.

Le sort des prisonniers de guerre en Allemagne. (I.T.F.) Ces derniers temps on emploie un plus grand nombre de prisonniers de guerre. A l'effet d'encourager

les employeurs à exploiter cette main-d'oeuvre dans la mesure du possible, il a été décidé qu'ils n'auront à payer aux autorités militaires qu'un taux global de 2 marks 50 par journée de travail fournie à leur service, "sans égard à la durée du travail effectif"!
(Circulaire du ministre du Travail du 5 septembre 1940.)

Le mouvement syndical dans les pays occupés par les Allemands.

(Voir, en ce qui concerne la France, la notice à la deuxième page de ce numéro.)

En Tchécoslovaquie, les Nazis ont jusqu'à nouvel ordre, interdit les élections de délégués du personnel. Après l'occupation de la Bohème et de la Moravie, le renouvellement des mandats des membres des conseils d'usine fut ajourné d'un an. A présent, on a déclaré aux mineurs qu'ils pourront élir de nouveaux délégués au printemps 1941 au plus tôt, toutes les autres catégories ouvrières ayant été informées que l'élection d'hommes de confiance est jusqu'à nouvel ordre interdite.

En Norvège les autorités allemandes ont jusqu'à deux fois remplacé le président de la Centrale syndicale nationale par un élément plus souple: d'abord immédiatement après l'entrée à Oslo et ensuite (le 25 septembre) après la dissolution de tous les partis politiques norvégiens. Dans "Fritt Folk", l'organe de Quisling, de l'homme qui vendit sa patrie à la dictature de Berlin, un Nazi norvégien se plaint (No. du 17 octobre): "Il était sage de remplacer les leaders de la Centrale syndicale par d'autres personnes. Mais rien plus reste à faire. Lorsqu'on est Nazi on est toujours poussé dehors d'une façon ou d'une autre et on peut être sûr qu'un syndicaliste quelconque y a toujours la main". Les syndicalistes norvégiens ne veulent rien avoir à faire avec les Nazis.

Au Danemark les Nazis ne sont pas non plus populaires: "Les nationaux-socialistes danois sont persécutés et boycottés partout" écrit le "Nordschleswiger Zeitung" le 19 octobre.

En Hollande aussi, ils sont haïs. "Quelle est l'attitude des Hollandais à l'égard du grand nouvel ordre que crée le socialisme national?" -demande le "Deutsche Zeitung für die Niederlande"."Disons -le franchement la majorité y sont nettement opposés et par conséquent anti-allemands". Les Hollandais ne veulent rien savoir de la propagande nazie. "On n'écoute plus les nouvelles à la T.S.F." se plaint le journal nazi "à moins qu'il s'agisse de l'un ou l'autre poste interdit.On ne lit plus de journaux, sous le prétexte qu'on ne peut plus croire ce qui se dit et s'écrit de nos jours". En ce qui concerne les syndicats, le Commissaire nazi a destitué de leurs fonctions 28 permenants élus par les travailleurs. Le "Front du Travail" du parti nazi hollandais a été dissous et ses membres ont reçu l'ordre d'adhérer aux syndicats. Il est vrai que le nombre de ces membres était minime mais/ toujours suffisant pour faire du mouchardage au sein des organisations. /il est

Education ouvrière sous le contrôle des Nazis.---------- (I.T.F.) Le Commissaire nazi avait assuré à l'Institut hollandais pour l'Education ouvrière qu'il pourrait continuer à fonctionner, dans l'espoir sans doute que les dirigeants de cet organisme se laisseraient docilement mettre au pas. Lassés toutefois d'attendre en vain un changement d'attitude de la part de ces permanents, mais ne voulant pas ouvertement rompre la parole donnée, les Nazis ont eu recours maintenant à un moyen pour étrangler cet Institut. Ils ont créé, dans le cadre de la Centrale syndicale mise au pas une organisation "Joie et Travail" qui devra,selon les méthodes de l'Association allemande "Kraft durch Freude", faire de la propagande parmi les ouvriers hollandais.

Le sort des marins italiens. (I.T.F.) Beaucoup de marins italiens sont immobilisés avec leurs navires dans les ports de l'Afrique orientale italienne. La propagande italienne leur assure bien tous les jours que l'Italie fasciste domine les mers, mais les navires ne se risquent néanmoins pas à quitter leur port. Les

marins ne gagnent pas un sou et leurs familles sont livrées à la misère. Le 18 octobre (après cinq mois de guerre) le gouvernement fasciste s'est décidé à accorder une petite allocation aux familles de ces marins.

Ouvriers contre Nazis.

Les ouvriers allemands restent absents du travail. (I.T.F.) Bien des ouvriers ne comprennent pas pourquoi ils s'éreinteraient au profit de la guerre de Hitler; la propagande nazie n'a pas réussi à les enthousiasmer. De temps à autre, le plus souvent lorsqu'à la suite des nombreuses heures supplémentaires ils ont atteint un certain revenu minimum, ils restent tout simplement un jour absents du travail. Certes, on pourrait, à cause de ce jour d'absence injustifiée, les mettre en prison pour acte de sabotage mais à présent, dans la deuxième année de guerre, la dictature nazie ne croit plus beaucoup à la valeur éducative de ses prisons. Le périodique publié par le ministère du Travail "Soziales Deutschland" écrit le 15 août 1940): "Attendu que toujours à nouveau des plaintes se font jour au sujet de salariés restant absents du travail sans excuse valable, le ministre du Travail a donné aux Commissaires au Travail l'instruction d'émettre une ordonnance pour mettre fin à cet abus". Dans trois districts, à savoir dans la nouvelle région industrielle d'Allemagne centrale, dans le district de Hesse, important à cause de ses industries chimiques, et dans la région industrielle de Silésie, les fonctionnaires du Ministre du Travail ont invité les employeurs à diminuer le congé annuel des ouvriers qui "restent de manière illicite absents du t travail ou refusent de travailler" du temps perdu. Les jours de congé supprimés ne donneraient droit à aucun paiement. Or, vu que les ouvriers des industries de guerre ne bénéficient en général pas de congé annuel, cette punition ne signifie au fond qu'une réduction de l'allocation de vacances. L'ordonnance a manifestement fait peu d'impression sur les ouvriers car, deux mois plus tard, le ministère se vit contraint d'avoir recours à des mesures plus rigoureuses. Il faut à présent que les employeurs insèrent dans les ordonnances réglant les conditions de travail dans leur entreprise une clause prévoyant que tout ouvrier ne paraissant pas au travail, sera puni d'une amende retenue sur son salaire le premier jour de paye subséquent à l'absence.

Rien ne prouve aussi clairement que des dispositions de ce genre qu'il y a des groupes déterminés d'ouvriers allemands qui ne considèrent pas la guerre des Nazis comme leur guerre.

Tracts clandestins en France. (I.T.F.) La police du gouvernement Pétain et la gendarmerie de l'armée allemande d'occupation arrêtent tous les jours des travailleurs qui, au moyen de feuilles volantes clandestines, invitent à la résistance contre l'oppresseur.

Le préfet de police du Département de la Seine a rendu un arrêté destiné à entraver la vente de papier servant au ronéotage et pouvant par conséquent être employé pour l'exécution de tracts clandestins contre les Nazis et les fascistes français. On ne peut plus à présent se procurer ce papier que sur présentation d'une autorisation spéciale de la police. Tous les appareils de ronéotage doivent être inscrits à la police, chaque achat de papier ou d'ustensiles doit être enregistré et dès qu'elle met la main sur des publications clandestines, la police procède à l'arrestation d'otages.

Résistance en Pologne.

Une résistance muette (I.T.F.) Le jour anniversaire de l'agression contre la Pologne le mot d'ordre avait été donné à Varsovie que personne ne se rendrait ce jour-là au cinéma ni dans un café, que tout le monde resterait chez lui entre 2 et 4 heures de l'après-midi, que les rues seraient vides. Le 31 août et le 1er septembre on s'abstiendrait dans la mesure du possible d'acheter des journaux que l'oppresseur fait paraître en langue polonaise. --Le mot d'ordre a été observé dans une large mesure.

Grève à Varsovie (I.T.F.) Le personnel des pompes et appareils de filtrage du service des eaux de Varsovie déposa le travail (en juillet dernier) afin de souligner ses revendications. Se voyant placés en face des forces de la Gestapo, les ouvriers se virent contraints après quelques heures, à reprendre le travail.

A Varsovie les ouvriers des transports juifs se défendent sur des barricades.---------- (I.T.F.) Quelques jours avant Paques les Nazis organisèrent un pogromé dans le quartier juif de Varsovie. Des autos de police avec des gens de la Gestapo en civil veillaient à l'"ordre". Sur les autos de la police des photographes tournaient les scènes de pillage à l'intention des films de propagande. Dans le district Nord, des ouvriers des transports juifs avaient construit des barricades. Dans les halles Mirowskie gisaient déjà des cadavres de Juifs tués à coup de bâton ou de couteau, quand les ouvriers des transports commencèrent la bataille. Des passants s'en mêlèrent. Un prêtre qui avait tâché de protéger une femme fut battu par des soldats. Deux policiers cherchant à protéger la porte d'une boutique se virent jeter des pierres. Les Nazis n'avaient pas compté avec une pareille résistance. Ils craignirent de graves désordres et déblayèrent les rues à coups de mitrailleuse.

QUE DIT LA T.S.F ?

21 septembre 1792, jour anniversaire de la Première République française. (I.T.F.) Nous reproduisons ci-après une causerie faite par Henry Hauck devant le microphone de la B.B.C.:"Le 21 septembre 1792, il y a cent quarante-huit ans, la République s'installait pour la première fois en France, au milieu de l'allégresse populaire. La Convention nationale, la première assemblée française élue au suffrage universel, venait de se réunir et son premier soin avait été de déclarer la monarchie abolie en France. De ce jour, qui coïncide avec la bataille de Valmy, première victoire des armées révolutionnaires sur les rois coalisés, date l'élan républicain et démocratique qui, à travers des alternatives de succès et d'échecs, à travers les luttes passionnées des factions, mais grâce à la volonté inébranlable des hommes de la Convention , grâce à la foi et au courage des Soldats de l'An II, allait libérer la France de l'agression étrangère et semer aux quatre coins de l'Europe l'idéal de liberté et d'égalité exprimé par la Déclaration des Drôits de l'Homme.

Comme plus tard en 1870, c'est la volonté du peuple français de défendre la Patrie menacée qui a amené, en 1792, la République. Depuis que la guerre avait commencé, en avril 1792, le Roi et la Cour n'avaient cessé de comploter contre la nation, d'entretenir des relations avec l'ennemi, de paralyser la défense nationale. Ils formaient une cinquième colonne singulièrement dangeureuse parce que haut placée. Le patriotisme populaire sentit bien vite le danger que les intrigues de la cour et la véritable trahison de certains amis du roi et de la reine faisaient courir à la patrie et à la liberté. La vigilance des patriotes s'alarma, réclama des mesures de salut public que le roi refusa de prendre. La situation était critique --l'ennemi avançait sur Paris, lançant contre le peuple français l'insultant manifeste de Brunswick. Le 10 août, le peuple répliquait en s'emparant des Tuileries et en déposant le roi. La Convention nationale, aussitôt convoquée et élue en Septembre acheva l'oeuvre commencée en établissant la République.

Quel exemple que cette histoire de la Révolution française! Et comme elle semble actuelle, après les heures sombres que la France vient de traverser! Si les gouvernements français qui se sont succédés depuis le début de Septembre 1939 avaient pris contre tous ceux qui se faisaient les agents de l'ennemi les mesures un peu rudes, mais nécessaires et salutaires, que la Révolution sut prendre en 1792 et 1793 contre les aristocrates et les traîtres, notre pays n'aurait pas connu l'humiliation de la défaite. Pourtant, comme en 1792, la guerre de 1939 et de 1940 est la guerre des peuples libres contre les régimes de violence et de dictature. Comme en 1792, la lutte n'est pas seulement une lutte d'Etats, mais une lutte de peuples. La France et l'Angleterre pouvaient compter, comme la France révolutionnaire, sur les peuples opprimés par leurs ennemis. Par contre, elles avaient contre elles, à l'intérieur de leurs frontières, des hommes qui se faisaient les complices de l'ennemi. Pourquoi faut-il que la France ait oublié les grandes traditions du Comité de Salut Public, que les agents de Hitler et de Mussolini n'aient pas été mis dans l'impossibilité de nuire, qu'ils aient pu tranquillement attendre, à l'ombre du pouvoir, le moment de frapper la Patrie et la République dans le dos? La France n'est pas tombée pour avoir été trop démocratique, mais pour ne pas l'avoir été assez, pour avoir oublié les grandes traditions de son histoire populaire.

Mais la tradition révolutionnaire n'est pas morte en France. Elle a beau avoir été négligée par les politiciens et méprisée par la bourgeoisie; elle a beau être piétinée aujourd'hui par le gouvernement de Vichy, elle vit en vous, camarades. Elle vit dans ce peuple français qui, dans l'ombre, s'agite et s'organise pour résister à l'envahisseur et à ses complices. Elle vit chez ceux qui continuent la lutte contre l'ennemi. Dans la bataille, elle reprend une jeunesse nouvelle, une puissance qui bientôt sera irrésistible. C'est par elle, par la tradition de 1792 et de 1793, que la France sera sauvée!"